

Compte rendu

Réunion du Conseil d'école 1^{er} trimestre du RPI du VAL

Vendredi 15 novembre 2024

18h00 à l'école de BEZAUMONT

EMARGEMENT :

Fonction	NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent
I.E.N	Mme DUMET Delphine	X		
Présidente	Mme MALARD Annick	X		
RPI	M. PARMENTELAT Alain	X		
	Mme DORGET Elodie	X		
Enseignants	Mme BOUVARD-FATH Tania	X		
	Mme VANSON Pauline	X		
	Mme MULLER Claire	X		
	Mme MUNICH Marielle	X		
	Mme BERTHOUX Annie	X		
	Mme BOFFY Héloïse	X		
Parents élus ATTON	Mme BURGER Nadia (T1)	X		
	Mme GAMORY Marine (T2)	X		
	Mme DIEFFENBRONN Émilie (S1)	X		
	Mme PELLEZ Catherine (S2)	X		
BEZAUMONT	Mme ANTONI Carole (Tit 1)			X
	Mr GIGLEUX Sylvain (T 2)	X		
	Mr GENET Éric (Sup 1)			X
	Mr MICHAUT Grégory (Sup 2)			X
LOISY	Mme PELLEZ Catherine (T1)	X		
	Mme DIEFFENBRONN Émilie (T2)	X		
	Mr MICHAUT Grégory (T3)			X
	Mr CONTE Anthony (S1)	X		
	Mme GATTAUX Fanny (S2)			X
	Mme SIMON Aurore (S3)			X
Mairies Loisy	Mr FAVRE André			X
Bezaumont	Mr LOMBARD Didier	X		
Atton	Mme CURINA-PRILLEUX Marlène représentée par Mme HOUEIX	X		

Ordre du jour :

1. Présentation des membres du conseil d'école et organisation (vote d'un conseil d'école commun pour cette année scolaire)
2. Compte rendu des élections des représentants de parents d'élèves (vote des élections de représentants de parents d'élèves par correspondance pour l'année 2024-2025)
3. Effectifs de l'année 2024-2025
4. Prévisions d'effectifs pour l'année 2025-2026
5. Vote du règlement intérieur 2024-2025
6. Sécurité : PPMS, exercices attentat intrusion et incendie
7. Projet d'école (attendant aux évaluations nationales et/ou d'écoles): nouvelles actions envisagées
8. Labellisation E3D
9. Bilan financier (compte RPI et compte OCCE)
10. Actions pédagogiques menées jusqu'au 15/11/2024
11. Responsabilités écoles/RPI/ComCom en ce qui concerne la restauration scolaire et le transport scolaire...
12. Travaux effectués et à effectuer dans les écoles
13. Questions des parents

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024

La séance débute à 18h00.

Mme MALARD (directrice de l'école d'Atton et coordinatrice des directions des écoles du RPI pour cette année scolaire 2024_2025) présidera ce premier conseil d'école.

Les 3 écoles font le choix d'un Conseil d'école regroupé pour les 3 établissements. Ce choix est validé à l'unanimité par l'assemblée.

1/ Présentation des membres du nouveau Conseil d'École

- L'équipe pédagogique
- Les représentants de parents d'élèves
- Les représentants du RPI du VAL
- Désignation d'une secrétaire de séance : Mme BOUVARD-FATH Tania

2/ Compte-rendu des élections de représentants de parents d'élèves

Une réunion avec les 3 directrices et les parents d'élèves qui le souhaitent a eu lieu le 19 septembre 2024 à l'école d'Atton. (Rappel de l'organisation des élections, du rôle de délégués de PE, du calendrier, mise sous enveloppes...).

A la suite de celle-ci une liste de candidats par école a pu être établie.

<u>ATTON</u>	<u>BEZAUMONT</u>	<u>LOISY</u>
Résultats : 96 électeurs 85 votants dont 5 bulletins nuls ou blancs 88,54 %	Résultats : 82 électeurs 67 votants dont 6 bulletins nuls ou blancs 81,71 % de participation	Résultats : 115 électeurs 97 votants dont 7 bulletins nuls ou blancs 84,35% de participation
BURGER Nadia (Tit 1) GAMORY Marine (Tit 2) DIEFFENBRONN Emilie (S 1) PELLENZ Catherine (S 2)	Antoni carole (Tit 1) Gigleux Sylvain (Tit 2) Genet Eric (Supp 1) Michaut Grégory (Supp 2)	Mme Pellenz C. (Tit.1) Mme Dieffenbronn E. (Tit.2) M. Michaut G. (Tit.3) M. Conte A. (Supp.1) Mme Gattaux F.(Supp.2) Mme Simon A.(Supp.3)

3/ La rentrée 2024-2025 : effectifs et répartitions, horaires

<u>ATTON</u>	<u>BEZAUMONT</u>	<u>LOISY</u>
PS-MS : 18 + 10 = 28 élèves MS-GS : 16 + 9 = 24 élèves <u>Total : 52 élèves</u> 8h30-11h30 13h30-16h30	CP : 18 CE1 : 23 <u>Total : 41 élèves</u> 8h15-11h15 13h15-16h15	CE2-CM1 : 13 + 8 = 21 CM1 : 22 CM2 : 18 <u>Total : 61 élèves</u> 8h25-11h25 13h25-16h25

4/ La rentrée 2025-2026 : prévisions

Prévision 2025 2026 : 156 élèves

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
21	18	19	15	17 (18 -1 départ 4/11)	23	13	30

Prévision d'effectifs sur ONDE (répartition par école prévisionnelle)

Atton : PS/MS/GS ; Bezaumont : GS/CP/CE1; Loisy : CE2/CM1/CM2

5/ Règlement intérieur et vote

- Présentation du règlement intérieur.

La version du règlement intérieur le plus récent sera actualisée sur le site du RPI.

L'école d'Atton déposera le compte rendu de ce Conseil d'école et le règlement intérieur modifié sur le site du RPI du Val.

Y-a-t-il des souhaits de modification ou ajout ? Oui, un ajout.

« Dans le cadre de leurs obligations professionnelles, les enseignantes n'ont pas à assurer la surveillance des élèves d'âge élémentaire hors de la limite de l'enceinte scolaire à l'occasion de l'entrée et de la sortie des élèves. La traversée des élèves pour rejoindre le bus ainsi que leur surveillance n'est pas à assurer par les enseignants. »

- Chartre de laïcité : les parents peuvent lire la chartre sur le site du RPI

6/ Sécurité

ATTON	Exercice incendie 26/09/2024 Ce premier exercice incendie s'est bien déroulé. Cet exercice prévu a été réalisé à 10h30. Trois minutes ont été nécessaires afin de rejoindre le point de rassemblement. Les élèves ont bien réagi à cet entraînement. Cet exercice a été explicité aux élèves. L'alarme a bien fonctionné dans l'ensemble des bâtiments. Exercice PPMS Attentat-Intrusion 15/10/2024 Scénario : « Se cacher » L'exercice s'est bien déroulé. Les élèves se sont cachés aux endroits prévus. Cet exercice a été explicité aux élèves. Demande : Mise à jour de la valise PPMS
BEZAUMONT	Exercice incendie 09/09/24 à 14h50 « Un incendie s'est déclaré chez les locataires au-dessus de l'école » Durée : 1mn 22 secondes pour 2 classes Suite à l'exercice, retour avec chaque classe sur ce vécu et explications données pour une évacuation encore plus performante. Exercice PPMS Attentat-Intrusion 10/10/24 « Un individu malveillant force le passage de l'entrée "adultes" et réussit à pénétrer dans l'école. » Suite à l'exercice, retour avec chaque classe sur ce vécu et explications données pour se barricader de façon encore plus performant. Demande : mise à jour valise PPMS
LOISY	Exercice incendie 06/09/24 Incendie dans le local ménage du nouveau bâtiment, l'enseignante déclenche l'alarme. Durée : 10min

	Évacuation rapide et en bon ordre Difficultés : la classe du nouveau bâtiment ne peut pas évacuer sans clé, les alarmes ne sont pas reliées entre les bâtiments et peu audibles. Exercice PPMS-Attentat intrusion 18/10/24 Intrusion d'un individu malveillant dans la cour puis dans le nouveau bâtiment. Durée : 5min Observateur : CPC EPS – assistant de prévention Difficultés : le moyen de communiquer entre les 2 bâtiments n'est pas opérationnel (les téléphones ne sont pas tous reliés). Cela n'a pas permis à la classe isolée de se cacher, l'intrus est rentré. La porte du couloir de l'ancien bâtiment a besoin d'être occultée durablement (actuellement avec des feuilles de papier). Demandes urgentes au RPI: - mise à jour des valises - occultation durable de la porte de l'ancien bâtiment - liaison entre les trois téléphones
--	---

Chaque école se prépare au mieux en diversifiant les différents exercices au cours de l'année. Chaque année, dans les trois écoles, les PPMS sont remis à jour, les consignes attenantes transmises aux parents et la gendarmerie est informée des personnes présentes habituellement dans l'école par les directrices.

Pour cette année scolaire, il a été demandé à l'école d'Atton de modifier le PPMS et de le remplacer par un PPMS Unifié, un document unique rassemblant l'exercice attentat-intrusion et les risques majeurs. *Il en sera de même progressivement pour les écoles de Bezaumont et Loisy.*

En ce qui concerne les consignes Vigipirate, nous sommes au niveau le plus élevé « urgence attentat » et cela depuis le 24 mars dernier en raison de l'évolution des menaces terroriste et cyber.

Les valises PPMS ont besoin d'être urgemment mises à jour. Les enseignantes demandent à ce que le RPI se charge de cette mission.

7/ Présentation du projet d'école

Pour rappel :

ATTON	BEZAUMONT	LOISY
Axe 1 : Développer les conditions pour apprendre et vivre ensemble.		
Axe 2 : Permettre à tous les élèves de progresser dans leurs compétences langagières et d'oser entrer en communication à l'oral comme à l'écrit.		
Axe 3 : Renforcer la performance scolaire : améliorer la réussite de tous les élèves et élever le niveau de qualification.		

Les fiches résultats des évaluations nationales du CP au CM2 nous ont été transmises. Ces fiches ont été analysées par école, puis en équipe pédagogique : les 5/11 et 12/11 pour les écoles de LOISY et BEZAUMONT et le 7/11 pour l'école d'ATTON.

En fonction des indicateurs liés aux résultats des évaluations, les équipes pourront affiner et

proposer des actions à mettre en œuvre dans un avenant au projet d'école dont les 3 domaines sont les suivants :

Domaine 1 : les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Domaine 2 : la vie et le bien être des élèves, climat scolaire

Domaine 3 : les actions en lien avec les spécificités de l'école

8/ Labellisation E3D

La labellisation « E3D » signifie (École ou Établissement en Démarche de Développement Durable). Ce label a été développée par le ministère chargé de l'éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable. Cela inclut l'éducation au développement durable, la gestion durable de l'établissement et l'ouverture sur l'extérieur. Pour obtenir ce label, les établissements doivent répondre à certains critères et monter des actions concrètes dans ces domaines.

Pour information, la labellisation E3D comporte plusieurs niveaux, reflétant l'engagement et l'évolution de l'établissement dans sa démarche de développement durable.

Niveau 1 : Engagement

L'établissement démarre sa démarche E3D. Il élabore un projet, met en place des actions éducatives et commence à impliquer la communauté scolaire.

Niveau 2 : Approfondissement

L'établissement consolide ses actions, diversifie les thématiques abordées et engage davantage d'acteurs de la communauté éducative.

Niveau 3 : Déploiement

L'établissement est reconnu comme un modèle dans le développement durable dans son fonctionnement, son enseignement et son rayonnement à l'extérieur.

Chaque niveau nécessite un engagement croissant et une progression dans les pratiques de l'établissement en faveur du développement durable.

- **L'école d'Atton** a obtenu la labellisation E3D de niveau 1- engagement en juin 2024. L'école s'engage ainsi à la mise en œuvre de différentes actions de développement durable au sein de l'école tout au long de l'année en vue d'obtenir un niveau de labellisation de niveau 2. Des plantations de bulbes ont pu être faites durant cette première période. Un récupérateur d'eau a été demandé afin de permettre l'arrosage de ces plantations.
- **L'école de Bezaumont a obtenu la labellisation E3D de niveau 3 et a été félicitée:** engagement de longue durée et croissant de l'école d'années en années (1 fiche action du PE). L'école poursuit dans ce sens ces nombreuses actions conformément au dossier présenté et en ajoutera d'autres dès que possible.
- **L'école de Loisy** a obtenu la labellisation E3D de niveau 1- engagement en juin 2024. L'école s'engage ainsi à la mise en œuvre de différentes actions de développement durable au sein de l'école tout au long de l'année en vue d'obtenir un niveau de labellisation de niveau 2.

9/ Bilan financier

Budget « RPI du Val »: 45 euros par enfant avec une répartition en tiers et 800 € par an pour le transport.

L'école de Loisy demande au RPI s'il est possible d'obtenir une attestation de 800 euros allouée au transport pour aider à finaliser son projet. Réponse positive du Président du RPI qui fera transmettre l'attestation par le biais de la secrétaire.

Coopératives scolaires OCCE :

ATTON	BEZAUMONT	LOISY
Comptes effectués par la Directrice Mme MALARD, vérifiés par Mme Dieffenbronn et validés par l'OCCE de Nancy.	Comptes effectués par la Directrice A. Berthoux, vérifiés par Mme Fabiszack et Mme Boffy puis validés par l'OCCE de Nancy.	Comptes effectués par la Directrice P. VANSON, vérifiés par Mme Houeix, parent d'élèves et Mme Witrich, enseignante remplaçante puis validés par l'OCCE de Nancy.

Association USEP Bezaumont RPI du Val :

Tous les élèves de la maternelle au CE1 sont affiliés à l'USEP : participation financière des familles de 6 euros par enfant pour la licence. Le reste est payé par l'Association.

10/ Actions pédagogiques menées jusqu'au 15/11/2024

ATTON	BEZAUMONT	LOISY
. Piscine : Les élèves de la classe de MS/GS se sont rendus à la piscine de Pont-à-Mousson, les mardis et les vendredis, du mardi 10/09 au vendredi 04/10/2024 De 9h45 à 10h45. . Semaine du gout (du 07/10 au 11/10/2024) + intervention de l'infirmière scolaire PS/MS/GS .Musée numérique PS/MS le 05/11/2024. Le thème de cette visite « Formes et couleurs » à travers des œuvres d'art. . Visite de la médiathèque pour la classe de MS/GS, le 12/11/2024 afin de comprendre son fonctionnement et de découvrir des albums (plaisir de lire). . « Quoi de neuf ?, les deux classes de l'école se réunissent chaque vendredi afin d'échanger et de permettre aux	.Mise en place partenariats de l'année scolaire (ENS et Watty : <i>Com Com</i>, verger/jardins : <i>Commune</i>, sortie <i>PNRL</i>, art <i>PEL</i>, <i>Com Com</i>, artistes <i>locaux</i> et <i>Opéra Nancy</i>, <i>Infirmière</i> et <i>MPC</i>, <i>Usep</i> et <i>parents</i>, <i>Valheureux</i>, <i>Médiathèques locales</i> et <i>Bibliobus</i> du 54, Vendée Globe, correspondance <i>Ecole</i> du Canada..) .Visites médicales (09/24), mise place de PAI et suivis/aides élèves avec difficultés .Photos de classe 16/09 .MPC, gendarmerie le 18/09 .Usep CE1, lien JO 26/09 préparé, (sortie annulée cause météo) .E.N. 9 au 20/09 et rencontre individuelle des parents en octobre, partage en équipe enseignantes Rpi en novembre .Sortie journée vendanges 23/09 .Sortie verger pédagogique: ramasser les fruits d'automne.Merci à la municipalité	. Participation pour les classes de Cm1 et Cm2 à la cérémonie des 110 ans de la bataille du Grand Couronné à Sainte Geneviève, chant (La Marseillaise). (14/09/24) . Participation au salon des artistes de Ville au Val (ARSED): venue d'artistes dans les classes puis exposition des travaux réalisés par les élèves. (13/10) . Visite à la médiathèque pour la classe de CM2 sur le thème des voyages. .Vente des calendriers OCCE au profit de la coopérative scolaire pour préparer l'édition 2026 de la classe découverte. . Journée nationale de lutte contre le

élèves de présenter oralement les nouveautés apprises dans la semaine (comptine, chant, danse, expérience à raconter...) afin de permettre aux élèves de s'exercer à la prise de parole et développer des habilités langagières. EDD : Plantation de bulbes par les deux classes de l'école. (remerciement à l'association de parents d'élèves bénévoles « Les Val'heureux » qui ont offert des sachets de bulbes). . Aide à la vente de sapins pour Noël au profit des Val'heureux	.Récolter les légumes et nettoyer les 2 coins jardins de l'école. .Ramasser les feuilles... usage composteur et compost. .Semaine du goût à partir des fruits et légumes récoltés. <u>Projet artistique P1</u> : 1)Techniques (poteries émaillées, art japonais, masques en papier machés), réalisations par les élèves 2) Rencontre artistes Arséd 17/09 3)Expo ARSED 13/10, merci à tous. .Stage de réussite vacances : 28, 29, 30 et 31 /09 (Cp et CE1) .Spectacle « La mouette et le chat » par Com Com, 9/11 .Journée N.A.H 7/11 : séances de travail en nov. sur « la moquerie », plaquette d'information NAH aux familles .Interventions de l'infirmière en P1 et P2 par petits groupes (se connaître, estime de soi, émotions) .Le 11 novembre : explications classes et incitation à aller à une des cérémonies à proximité .Plantation de bulbes achetés aux Valheureux dans les jardins de l'école. Merci pour le sachet offert suite à l'aide à la vente par l'école. .Aide à la vente de sapins pour Noël, au profit des Valheureux (achat avant 19/11).	harcèlement scolaire : tous en bleu ! . Plantation de bulbes en prévision ; . Aide à la vente des sapins ; . Intervention d'un artiste proposé par la ComCom pour participer au Salon des artistes de Dieulouard « Travailler comme Monet ».
--	--	--

11/ Responsabilités RPI/Ecole/ComCom en matière de transport scolaire et de cantine scolaire

Rappel :

Le transport scolaire :

La communauté de communes a la responsabilité principale de l'organisation et du financement du transport scolaire. Elles s'assurent de la mise en place des circuits de ramassage, du respect des normes de sécurité et de la gestion des contrats avec les transporteurs et veillent au suivi de la qualité du service.

La restauration scolaire : est sous l'entière responsabilité du RPI *qui gère tout ce qui est attendant à ce service* (organisation des repas, gestion des inscriptions, organisation du service, gestion financière, choix du prestataire et du personnel, livraisons, informations des familles).

Le périscolaire est également sous la responsabilité du RPI.

Les responsabilités des enseignants sont conformes aux dispositions nationales.

Les limites de la surveillance dans le premier degré

L'enceinte scolaire est la limite de l'obligation de surveillance lors de l'entrée et la sortie des élèves.

L'enceinte scolaire est **la limite de l'obligation de surveillance** lors de l'entrée et la sortie des élèves. Ce n'est pas aux enseignants, ni au directeur de l'école d'accompagner les élèves entre l'établissement et l'aire de stationnement du bus de ramassage scolaire. **Dans le cas des maternelles, il faut cependant s'assurer de la prise en charge des élèves pour ceux empruntant un autocar.**

Toutefois, « les directeurs d'école se rapprochent des services compétents des communes afin de rechercher les moyens permettant d'effectuer, dans des conditions optimales de sécurité, l'entrée et la sortie des élèves, leur descente et leur montée dans les transports ainsi que l'attente devant les établissements scolaires. Ainsi, **ils proposent aux maires, investis des pouvoirs de police et de gestion de la voirie communale, de prendre les mesures appropriées en vue d'améliorer les conditions de circulation et de stationnement aux abords des écoles et des établissements scolaires** » ([circulaire n° 95-071 du 23 mars 1995](#)).

Obligation de vigilance et de signalement : Les enseignants ont une obligation de vigilance et doivent signaler toute situation qui pourrait compromettre la sécurité des élèves lors des trajets. Par exemple, si un enseignant observe une défaillance ou un manquement de sécurité, il doit en informer l'établissement scolaire ou l'autorité compétente.

Pour autant,

L'école ne s'occupe pas du transport scolaire, de la restauration scolaire et du périscolaire.

12/ Travaux à réaliser

(liste par école à communiquer au RPI)

13 / Questions des parents

- 1) Nous souhaiterions faire remonter un point d'attention s'agissant de l'horaire d'ouverture du matin à l'école d'Atton, qui, si il n'est pas respecté peut mettre en difficulté les parents.

Un rappel sera fait concernant les heures d'école concernant l'école d'Atton, 8h30 avec une ouverture dix minutes plus tôt (8h20). Une vigilance toute particulière sera apportée afin de respecter ces horaires.

2) *La sécurité aux abords de l'école de Loisy est rendue problématique par la nouvelle organisation du ramassage scolaire qui :*

- (i) *dépose les enfant du coté de la rue opposé à l'école les forçant à traverser la route;*
- (ii) *prévoir une arrivée quasi simultanée de 3 bus qui attendent leur tour dans la rue en bloquant la circulation et en incitant les automobilistes à des dépassement dangereux, tout en bloquant la visibilité pour les enfants qui souhaitent traverser ;*

(III) conduit à une augmentation du nombre de parents déposant leurs enfants à l'école en voiture en raison des durées de transport en bus jugées inadaptées (par exemple 40 min pour le trajet Atton -> Loisy).

La directrice de l'école de Loisy, Madame Vanson, dans son obligation de vigilance, a alerté à plusieurs reprises la ComCom sur les problèmes liés à la sécurité. Elle a informé également le RPI et son Inspection. Une nouvelle rencontre avec les différents membres responsables des transports, les élus, les enseignants et les parents est demandée.

La situation reste dangereuse malgré la matérialisation qui a été faite d'un passage piéton et du changement des zébras permettant le stationnement pour le bus. L'aire d'attente mise en place pour les enfants est trop restreinte et trop proche de la route. L'attente des enfants pour leur prise en charge peut aller jusqu'à 20 minutes.

Pour rappel, un arrêté du maire de Loisy, interdit le stationnement autour de l'école. Il est demandé aux parents qui amènent leur enfant en voiture de porter une attention toute particulière aux piétons et à leur sécurité. Une vigilance accrue est nécessaire.

Si des soucis sont constatés, il est nécessaire de les faire remonter à la Communauté de Communes du bassin mussipontain, qui est responsable du transport.

La séance est levée à 19h30.